

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Situation : le village est bâti au fond d'une vallée formée par les basses chaînes du Mont-Jura.

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton et bureau de poste d'Orgelet, perception actuelle d'Orgelet et future de Présilly, paroisse de Rothonay, à 7 km d'Orgelet et 20 km de Lons-le-Saunier. Altitude : 490 m.

Il est limité au nord par Reithouse, au sud par Chavéria, à l'est par Chavéria, Moutonne et Reithouse, à l'ouest par Rothonay.

Il est traversé par la route départementale n° 15, d'Orgelet à Saint-Amour, par les chemins de grande communication n° 2, d'Orgelet au Miroir, et n° 44 d'Orgelet à Savigny-en-Revemont, par les chemins vicinaux tirant à Arthenas et à Reithouse.

Les maisons sont groupées, construites en pierre, la plupart couvertes en chaume, et n'ont qu'un rez-de-chaussée. Les murs qui séparent chacune d'elles, plus élevés que les toits, sont revêtus de dalles en pierres disposées par gradins. Rien de plus triste que l'aspect de ce village.

Population : en 1790, 188 habitants ; en 1846, 191 habitants ; en 1851, 168 habitants, dont 80 hommes et 88 femmes ; population spécifique par km carré, 29 habitants ; 47 maisons, 47 ménages. En 2002, 81 habitants. Les jeunes gens n'émigrent pas.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocable : Notre-Dame du Rosaire. Paroisse de Rothonay.

Série communale à la mairie. La série du greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 1863 à 1867 et 3 E 8086. Tables décennales : 3 E 1283 à 1291.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 98 et 99, 5 Mi 1198, 5 Mi 16 et 5 Mi 1184.

Cadastre exécuté en 1826 : surface territoriale 516 Ha 11 a, divisés en 2576 parcelles que possèdent 140 propriétaires, dont 75 forains ; surface imposable 510 Ha 76 a, savoir : 189 Ha 80 a en terres labourables ; 137 Ha 32 a en bois taillis, 84 Ha 66 a en prés, 53 Ha 71 a en pâtures, 43 Ha 15 a en friches et parcours, 1 Ha 17 a en sol des propriétés bâties, 31 a en broussailles et 25 a en murgers, d'un revenu cadastral de 9626 fr. ; contributions directes en principal, 1595 fr.

Le sol, d'une fertilité moyenne, produit du blé, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, de la navette, des foin, des fourrages artificiels et du chanvre.



On exporte le quart des céréales et on importe le vin.

Les terres se louent généralement à moitié fruits.

Le revenu réel des propriétés est de 5 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des chevaux, des ânes et de la volaille.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Orgelet.

On trouve sur le territoire des carrières de gypse et de marne non exploitées, du minerai de fer en roche dont l'extraction a été abandonnée en 1820, des carrières de pierre à bâtir et de taille, exploitées, une grande quantité de coquillages fossiles communs ou minéralisés.

Biens communaux : une maison commune dans un état déplorable, servant de chalet, de mairie et de logement à l'instituteur, dont l'école fréquentée en hiver seulement, reçoit 16 garçons et 10 filles ; 2 fontaines avec abreuvoir et un lavoir.

Bois communaux : 72 Ha 49 a, dont 2 Ha 12 a en exploitation annuelle.

Budget : recettes ordinaires, 1807 fr. ; dépenses ordinaires, 1807 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Les plaines d'Orgelet furent le théâtre d'une immense bataille livrée postérieurement aux grandes invasions germaniques. Dans le climat, très bas et plat, appelé *le Magny*, en nature de pré, sur Beffia, on remarque un *tumulus* ayant environ 5 mètres de diamètre sur 1 m. 20 c. de hauteur. On en voit plusieurs autres, à peu de distance, sur le territoire de Chavéria. La voie romaine de Lyon au Rhin passait non loin de là. Une contrée porte encore le nom de *Sous-le-Pérou*; elle touche à la route actuelle d'Orgelet à Saint- Amour. Il est probable qu'une voie antique reliait ces deux bourgades gauloises.

Seigneurie : Beffia dépendait en toute justice de la seigneurie de Moutonne. Quelques meix isolés seulement faisaient partie de la baronnie d'Orgelet. Une partie du territoire était comprise dans la seigneurie de Pellapucin. Les sujets étaient main-mortables, corvéables et taillables à volonté.

Seigneurie de Pellapucin : Elle consistait en une maison-forte avec justice haute, moyenne et basse sur les habitants ; en terres, forêts, cens , prestations et redevances , tant à Pellapucin qu'à Beffia et Rothonay. Elle relevait d'Orgelet. Le village de Pellapucin , réduit en une seule grange après les guerres de Louis XI, n'existe plus aujourd'hui.

Seigneurs : Ce fief a donné son nom à une famille noble de nom et d'armes , éteinte au XV^e siècle. Jeanne de Dramelay, fille du célèbre Renaud de Dramelay, sire de Beaufort et de Présilly, et de Marie de Saint-Amour, épousa Guyot de Pellapucin , vers l'an 1396. Antoine de Pellapucin était religieux de Gigny en 1452.

Le 5 février 1389, Jean de la Tournelle, écuyer, fils de Catherin de la Tournelle, au nom de Marguerite de Pellapucin, sa femme, fille de Guyot, fit hommage de la forteresse et de la seigneurie de Pellapucin à Jean de Chalon, comte d'Auxerre, baron d'Orgelet.

Au mois de décembre 1390 , Hugues de Vuillafans, au nom de Jeanne le Gallois d'Arlay, sa femme, fit le même hommage pour une chevance que cette dernière possédait à Pellapucin. Vers 1423, Jean de Tournelle et Hugues de Vuillafans vendirent les droits de leurs femmes à M. de la Baume. Le 18 janvier 1587, Claude de la Baume, maréchal de Bourgogne, baron de Mont-Saint-Sorlin , vendit ce fief, sous réserve de rachat perpétuel, à Jean Lallemand , baron de Bouclans. L'année suivante, Jean Lallemand le céda à Jean de Vaudrey, chevalier, gentilhomme de la bouche de l'empereur. Cet échange fut résilié en 1541. Le baron de Bouclans rentra en conséquence dans la possession de cette terre. En 1583, Antoine de la Baume, fils de François,

exerça la faculté de rachat réservée par Claude de la Baume, et devint possesseur de Pellapucin, qui passa au XVIII^e siècle à M. de Lezay.



Château : Le château de Pellapucin était bâti sur le sommet d'une montagne, au nord-ouest du village de Beffia. Il occupait un vaste espace. Il était entouré d'un fossé très large et très profond, sur lequel était un pont-levis. Il fut détruit par les armées de Louis XI, car, à partir de 1500, les reprises de fief ne parlent plus de château , mais seulement de la grange de Pellapucin. L'emplacement fut cédé, en 1769, par M. de Lezay, à la commune de Beffia, contre un terrain attenant à son château de Moutonne. Dès que cet échange fut consommé, les habitants se hâtèrent d'enlever les matériaux provenant des ruines du donjon, pour en construire leurs maisons. On ne voit aujourd'hui qu'une motte entourée de fossés et un puits rempli de pierres.